



Conseil de Paris
Séance des 5, 6, 7, 8 et 9 juin 2023

Vœu relatif à la protection des oiseaux dans le milieu urbain parisien déposé par Maud Lelièvre et les élus du groupe MoDem, Démocrates et Écologistes.

Considérant que selon une étude de 2021¹, en Europe, entre 1980 et 2017, le déclin global de la population totale d'oiseaux oscille entre 17% et 19% (entre 560 et 620 millions d'individus) ;

Considérant l'urbanisation d'après-guerre et l'évolution de la ville qui a considérablement modifié les conditions d'adaptation des oiseaux vivant ou transitant en ville ;

Considérant que selon le Centre ornithologique Ile-de-France, une soixantaine d'espèces d'oiseaux sont présents dans Paris intra-muros (sans compter les bois de Boulogne et Vincennes) ;

Considérant que, à Paris, les espèces de friches ou du bâti ont globalement subi une évolution négative entre 2005 et 2018² ;

Considérant les difficultés d'accès à la nourriture et à des lieux de nidification pour la majorité de ces espèces dans le milieu urbain parisien ;

Considérant les implantations de nouveaux prédateurs face auxquels certaines espèces sont plus vulnérables ;

Considérant l'impact des fortes chaleurs sur les espèces d'oiseaux, notamment sur le bon déroulement de la nidification et le bon développement des oisillons ;

Considérant l'impact des campagnes de dératisation, parfois mener sans respect des précautions d'usage des produits, contaminant ainsi les oiseaux consommant des rongeurs empoisonnés ;

Considérant l'importance de différentes strates herbacées de végétation urbaine, fournissant lieux de nidification et nourriture aux populations d'oiseaux ;

¹ Burns, F., Eaton, M. J., Burfield, I. J., Klvaňová, A., Šilarová, E., Staneva, A. D., & Gregory, R. L. (2021). Abundance decline in the avifauna of the European Union reveals cross-continental similarities in biodiversity change. *Ecology and Evolution*, 11(23), 16647-16660.

² Malher, F. M. (2020). L'avifaune parisienne 10 ans après : réflexions sur son évolution. *Le Passer*, 53, 21-33.

Considérant l'importance de la végétation spontanée dans les friches, fournissant graines et insectes aux populations d'oiseaux.

Maud Lelièvre et les élus du Groupe MoDem Démocrates et Écologistes, émettent le vœu que :

- Que les lieux connus de nidification soient laissés intacts, et que, si cela n'est pas possible, des nichoirs soit installés en compensation ;
- Que soit systématiquement installé des réservoirs d'eau dans l'ensemble des parcs et espaces verts ;
- Qu'il soit étudiée la possibilité de créer ou de laisser en l'état certaines friches, afin de favoriser le développement d'une végétation spontanée ;
- Que de nouvelles pratiques soient mises en place lors des campagnes de dératisation afin de diminuer leurs impacts sur les populations d'oiseaux ;
- Que soit mise en place une gestion réduite des toitures végétalisées afin de favoriser l'apparition de nourriture pour les oiseaux et qu'elles ne soient pas entretenues lors des périodes de nidification (mars à juillet).